

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2013/03 Paraphe : <i>FS</i>
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE <u>Délibération n° DC2013/03</u>	

Nombre de membres :
En exercice : 126
Présents : 73
Votants : 83 (Dont 10 pouvoirs)
POUR : 68 (81.93%)
CONTRE : 11 (13.25%)
ABSTENTION : 04 (4.82%)

Le six février deux mille treize, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 28/01/2013

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames Dominique ARNOULD ; Josette BESTEL ; Marie-Ange BROUILLON ; Françoise BUSQUET ; Nathalie CAMBIER-JONVAL ; Geneviève COSSON ; Béatrice FABRITIUS ; Marie-Hélène FOURCART ; Ghislaine GATE ; Brigitte GERARD ; Elisabeth HAQUIN ; Ghislaine JACQUET ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Chantal PETITJEAN ; Chantal PIEROT ; Gisèle PIERSON ; Suzanne RAULIN ; Messieurs Michel ADIN ; Claude ANCELME ; Régis ANDRE ; Tony BESANCON ; Bernard BESTEL ; René BOCQUET ; Jean-Pierre BOSCHAT ; Jacques BOUILLON ; Mathieu BOUILLON ; Jean-Pierre BOURE ; Patrick BROUILLON ; Roland CANIVENQ ; Joël CARRE ; Michel COLIN ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Maurice CREUWELS ; Gérard DEGLAIRE ; Thierry DEGLAIRE ; Jean-Michel DELAHAUT ; Jean-Claude ETIENNE ; Philippe ETIENNE ; Lionel GAUVIN ; Christophe GIOT ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Dominique GUERIN ; Jean-Pierre GUERIN ; Hervé LAHOTTE ; Jean-Marc LAMPSON ; Francis LAUNOY ; Guy LECLERCQ ; Denis LEFORT ; Patrick LESOILLE ; Eric LETINOIS ; Jean-Marc LOUIS ; Daniel MAILLARD ; Jean-Paul MAILLART ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; Michel MAYEUX ; Claude MOUTON ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; André OUDIN ; Guy PAYEN ; Jean-Yves PIC ; Francis POTRON ; Guillaume QUEVAL ; Christophe RANSON ; Jean-Marie REVILLION ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Wilfried TARNOWSKI ; Gildas THIEBAULT ; Pierre THIERY ; Damien ZANDER.

Représentés : Madame Françoise CAPPELLE donne pouvoir de vote à M. ANCELME ; Monsieur Régis BARRE donne pouvoir de vote à M. SIGNORET ; Monsieur Jean-Paul BOUILLEAUX donne pouvoir de vote à M. LETINOIS ; Monsieur Francis CANNAUX donne pouvoir de vote à Mme PIERSON ; Monsieur Luc DECORNE donne pouvoir de vote à M. OUDIN ; Monsieur Pascal DELANDHUY donne pouvoir de vote à M. LOUIS ; Monsieur Pierre LAURENT-CHAUVET donne pouvoir de vote à M. POTRON ; Monsieur Jacques MACHAULT donne pouvoir de vote à Mme PIEROT ; Monsieur Gilbert RENARD donne pouvoir de vote à M. D. GUERIN Monsieur Jean-Yves STEPHAN donne pouvoir de vote à M. MATHIAS.

OBJET : ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS A LA VILLE DE VOUZIERS

Vu l'article L. 5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu les statuts de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise incluant la commune de Vouziers comme l'une de ses communes membres,
Vu les statuts de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise notamment l'article 2-5 « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs communautaires » ;
Vu la demande de fonds de concours formulée par la Ville de Vouziers le 15/10/12 pour les frais de procédure liés à la modification de son Plan Local d'Urbanisme inhérent à la construction de la future piscine intercommunale, s'appuyant notamment sur un coût de 7 800 € TTC relatif à l'intervention et l'accompagnement d'un bureau d'études spécialisé ;
Vu la délibération n°2012/60 du Conseil Municipal de Vouziers sollicitant notamment un fonds de concours à la 2C2A ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté :

- AUTORISE le versement d'un fonds de concours à la commune de Vouziers d'un montant de 3 900 € au titre de l'exercice 2013
- AUTORISE le Président à signer tous les actes à intervenir.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président, Francis SIGNORET



Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le
et de sa publication ou notification le

14 FEV. 2013